

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



Risques majeurs :
**les connaître pour
mieux y faire face**
p. 5

Vie municipale 11

Le Relais Assistants Maternels devient le Relais Petite Enfance

Dans mon quartier 13

La touche finale dans le nouveau quartier des Grandes Maisons

Portrait 16

Jean Battu, au service de la convivialité

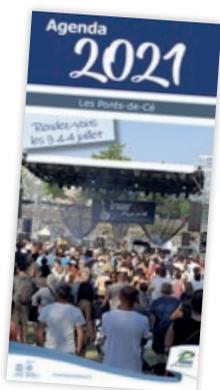
Agenda 18

Mes rendez-vous

02 / Ma ville en brèves

AGENDA 2021

C'est la tradition chaque année, des petits agendas de poche «ville des Ponts-de-Cé» sont offerts à la population. Ils seront disponibles à partir de mi-décembre à l'Hôtel de Ville ainsi que dans les services municipaux et à l'accueil de notre fidèle partenaire pour cette opération, le magasin Intermarché de La Guillebotte.



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SENIORS

Le groupe HomniCity ouvre le 1^{er} décembre sa première résidence services seniors *Oh Activ* dans le quartier de La Monnaie. Cette résidence d'un nouveau genre propose une approche novatrice de l'habitat serviciel à destination des seniors. 87 logements meublés du T1 au T3, de 30 à 74 m² avec balcon ou terrasse sont proposés avec équipements domotiques pour améliorer le confort quotidien et faciliter la gestion du logement (gestion des volets roulants et de l'éclairage à distance, maîtrise de la température, appel d'urgence). Tous les appartements sont connectés à un réseau wifi sécurisé, équipés d'une tablette numérique et d'une box télé. Ils sont aussi conçus pour anticiper les usages et besoins futurs des résidents. Salon central avec bibliothèque, atelier de bricolage, salle de sport, espace bien-être, restaurant, jardin et potagers partagés compléteront le dispositif.



☎ 01 85 64 01 18 - lespontsdece@ohactiv.fr - www.ohactiv.fr

SOUTIEN À LA CULTURE



L'année 2020 aura été très difficile pour le monde culturel. Après le confinement de printemps, les restrictions de la reprise en septembre et le nouveau confinement, le monde culturel a particulièrement été frappé par les conséquences de la pandémie sanitaire. Comme dans toutes les villes, nous avons dû annuler ou reporter de nombreux spectacles programmés dans les saisons concernées. Afin de soutenir les acteurs locaux, nous avons proposé de mettre à disposition le Théâtre des Dames pour que les compagnies effectuent des «résidences» afin de travailler sur de nouvelles créations. Ainsi en novembre, nous avons accueilli le SAAS à deux reprises ainsi que la compagnie du «thé à la rue».

L'ART DANS LA RUE



Suite à une commande de la Ville, deux façades de surfaces commerciales de la rue David d'Angers viennent d'être habillées par une création artistique réalisée par le collectif angevin «La douceur». Un bon moyen de mettre en valeur aux yeux de tous les créations artistiques dans une période où tous les acteurs culturels subissent les conséquences de la pandémie. Cette première pour la Ville pourrait être suivie dans les années à venir sur d'autres supports capables de mettre en valeur la création graphique.

TENIR ENSEMBLE **Tenir ensemble.**

Les services municipaux mettent en pratique les consignes données par le gouvernement pour combattre la pandémie du covid 19. Nous utilisons tous nos supports de communication municipaux pour communiquer sur les évolutions des nouveaux protocoles. Pour suivre le détail de ces mises à jour, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site Internet de la Ville (lespontsdece.fr), la page Facebook ou le fil Twitter municipal. Vous pouvez aussi télécharger gratuitement l'application municipale pour accéder en ligne 24/24, 7j/7 à de nombreux services municipaux ou d'agglomération.

ZOOM SUR**TRÈS BON DÉPART POUR
LES AVAN'CÉ CLIMATIQUES**

Près de 140 Ponts-de-Céais.ces sensibilisés.ées aux enjeux de la transition climatique se sont retrouvés le 15 novembre dans l'amphithéâtre du lycée Pouillé pour lancer la réflexion sur le plan climat communal.



Beaucoup d'enthousiasme de la part des participants pour réfléchir collectivement aux mesures qui pourraient être prises au niveau local pour améliorer notre qualité de vie. Transport, alimentation, loisirs, consommation énergétique, travail et bien d'autres sujets encore ont été au cœur des échanges. Malgré le confinement, le lien est préservé pour avancer et continuer les échanges. Bilan des propositions au début du printemps 2021.

**INSTALLATION D'UN CABINET
DE SOINS ÉNERGÉTIQUES**

Claudine Lheriau a ouvert dans le quartier de La Chesnaie un cabinet de soins énergétiques pour des séances de reiki, de massages métamorphiques ou de réflexologie. Le but annoncé est de libérer et/ ou rééquilibrer le corps et ses énergies, d'aider à mieux gérer les émotions, la confiance en soi, le stress et la fatigue. Ces soins se font dans le respect des prescriptions sanitaires en vigueur (masque et serviette individuels).

👉 www.metamorphosemoi.fr / 06 10 78 16 73

**LES GALERIES RECYCLETTES
DIGITALISENT LA SOLIDARITÉ !**

Difficile cette année de maintenir le 4^{ème} rendez-vous des Galeries Recyclettes qui se déroulent chaque année à Athlétis. Les organisateurs proposent donc une nouvelle formule. Un site Internet dédié va être créé (www.lesgaleriesrecyclettes.org) ainsi qu'un soutien à la mise en place de solutions de Click N Collect pour chaque structure. Les exposants habituels des Galeries, déjà déstabilisés par le premier confinement se trouvent désormais en danger. Derrière ces structures, ce sont souvent des actions à impact social fort qui sont en péril : emplois en insertion, impact écologique, action sociale, médiation culturelle, etc. N'hésitez pas à les soutenir pour cette nouvelle édition un peu particulière.

**LES COMMERÇANTS
SUR LE SITE DE LA VILLE**

Comme pour les associations, tous les commerçants ponts-de-céais ont la possibilité d'avoir un accès personnel sur le site internet de la Ville (lespontsdece.fr). Ils peuvent ainsi présenter leurs établissements, indiquer leur jours et horaires d'ouverture, faire part d'actualités liées à leurs activités (soldes, semaine commerciale...). Pendant la période de confinement, en soutien aux commerçants ponts-de-céais, les commerces ouverts sont recensés sur ce même site.



LE CHIFFRE
270

C'est le nombre de sapins récupérés en 2020 après les fêtes de fin d'année. Cette opération de collecte sera reconduite début janvier 2021, cette fois-ci sur 3 sites différents. Derrière la médiathèque comme l'an dernier, devant la salle du val de Louet dans le quartier Saint-Maurille et avenue François-Mitterrand dans le quartier de La Monnaie. Ces sapins sont ensuite broyés et utilisés dans les espaces verts et les parcs municipaux.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Agglomération,
Conseiller Départemental

Quelques maires ont choisi au début du confinement de se mettre dans l'illégalité en autorisant l'ouverture des petits commerces sur leurs territoires communaux. Outre

le fait que ces arrêtés n'avaient aucune chance de passer auprès de la préfecture, c'est une autre voie que nous avons choisie. Nous avons jugé plus nécessaire de voir comment, à notre niveau, nous pouvions aider le commerces ponts-de-céais à passer ce mauvais cap. C'est la raison pour laquelle nous avons mobilisé plusieurs agents communaux pour appeler les commerces locaux afin de connaître leurs possibilités de vente pour de les relayer sur nos supports d'information. Nous avons également lancé des appels via nos réseaux sociaux pour qu'ils se fassent connaître et relancé notre campagne d'affichage de soutien aux commerces locaux. Les commerces ponts-de-céais sont sur la première page du site internet de la ville et chacun peut se renseigner sur les possibilités d'ouverture, de vente en ligne ou de commande à emporter. Nous savons que la situation est difficile pour beaucoup d'entre eux mais notre marge d'action est réduite pour leur venir en aide. Par contre, chacun d'entre-nous peut agir localement en décidant de faire son marché le vendredi ou le dimanche aux Ponts-de-Cé et de prioriser les commerces locaux pour ses achats. 🍷

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil 08

La délégation de service public d'accueil des jeunes enfants reconduite

Enfance et jeunesse 12



Vie associative 14



Tribunes des élus 17

18 Mes rendez-vous

05 **Grand angle**
Risques majeurs



10 **Vie municipale**
Service de portage de repas



13 **Dans mon quartier**
Un nouvel aménagement paysager de la plaine de Sorges

16 **Ponts-de-Céais**
Jean Battu



Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page:

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

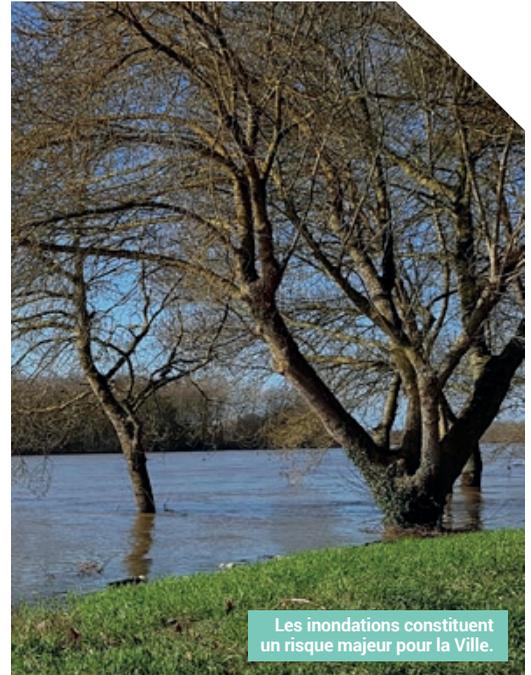
Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales





Les inondations constituent un risque majeur pour la Ville.

Risques majeurs : les connaître pour mieux y faire face

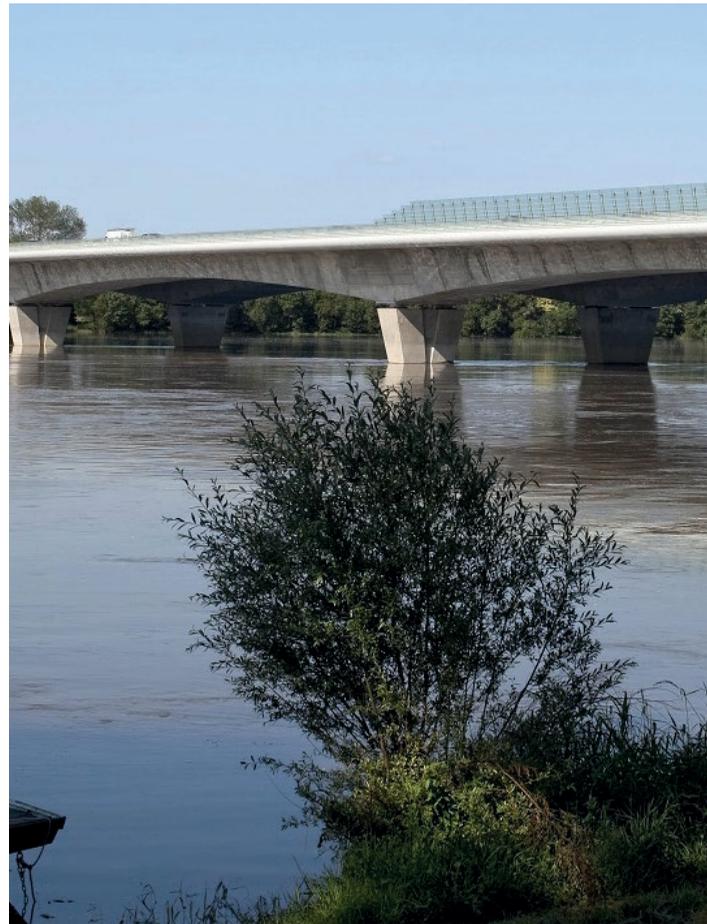
La Ville vient de publier une nouvelle édition du document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim). L'occasion de faire un point sur les risques auxquels la commune est exposée, sur la manière de s'y préparer et la conduite à tenir en cas de situation d'urgence.

«Les communes ont l'obligation d'informer préventivement les populations des risques majeurs auxquels elles pourraient être exposées», rappelle Fabrice Château, en charge de la gestion des risques naturels à la Ville. Aux Ponts-de-Cé, il existe six risques majeurs présentés dans le document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim), distribué à chacun des habitants avec ce numéro de Cé l'info. Le risque le plus important est **l'inondation**. La Ville est en effet traversée par plusieurs cours d'eau : la Loire, l'Authion et le Louet et un bras de la Loire. 74% du territoire de la commune est ainsi situé en zone inondable et environ 50% des habitants vivent dans ces zones. Les quartiers de L'île du château, de Saint-Maurille et le secteur du Val-de-Louet

sont les zones les plus exposées. Et si les quartiers de La Guillebotte, La Chesnaie, Sorges, Saint Aubin et Pouillé sont protégés par des levées ou des équipements de pompage, il existe tout de même un risque d'inondation en cas de crue importante. Avec le dérèglement climatique, la commune est également confrontée à un autre risque naturel important : **les tempêtes**, qui peuvent entraîner des inondations, des glissements de terrain ou des coulées boueuses.

Il existe deux autres risques naturels plus rares mais bien recensés sur le territoire communal. D'une part, **les mouvements de terrain** possibles en cas d'effondrement de cavités souterraines au lieu-dit de la Glardière ou en cas de chute de blocs à la Roche d'Erigné. D'autre part, **les séismes** : ...

06 / Grand Angle



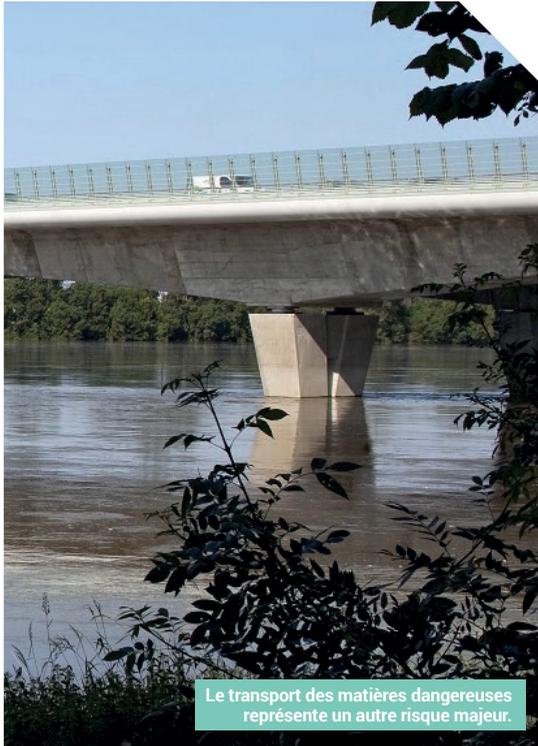
... le dernier événement en date a eu lieu en juin 2019 avec une magnitude de 4,8 sur l'échelle de Richter ; cependant, la commune se situe en zone de sismicité faible.

Autre risque mineur mais cette fois-ci dans la catégorie risque minier et technologique, le transport de matières dangereuses. La Ville est y potentiellement exposée par sa proximité avec de grands axes routiers, les deux seules voies d'accès Sud de l'agglomération passent par Les Ponts-de-Cé (A87 et axe central via le pont Dumnacus). Enfin, deux nouveaux risques naturels sont apparus dans le dernier Dicrim. Le territoire communal est situé en zone forte de catégorie 3, sur l'arrêté ministériel du 27 juin 2018, portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français. **Le radon** est un gaz radioactif naturel émis par les sols, en concentration plus ou moins importante en fonction de leur nature (surtout émis par les roches granitiques, volcaniques, certains schistes). Les vendeurs ou bailleurs de biens immobiliers sont désormais tenus d'informer, lors d'une vente ou d'une location, les acquéreurs et locataires des biens, de ce risque particulier. La mairie a décidé d'ajouter dans le Dicrim **le risque sanitaire** qui comprend aussi les pollutions chimiques volontaires ou accidentelles et les pandémies.

INONDATION : QUELS SONT LES BONS REFLEXES?

L'inondation étant le risque le plus important aux Ponts-de-Cé, il n'est pas inutile de rappeler la façon de s'y préparer et la conduite à tenir en cas de situation d'urgence. A noter que les crues ont généralement lieu entre le mois de décembre et le mois de juin. Il est ainsi conseillé aux nouveaux habitants de regarder attentivement les cartes des zones inondables représentées dans le Dicrim afin d'évaluer le degré de vulnérabilité de leur habitation. Si la plaine (quartiers Saint-Maurille, Saint-Aubin et L'Île du château) est inondée, la mairie alerte les habitants

via différents moyens de communication (courrier, panneaux d'information dans les quartiers, réseaux sociaux etc.). De plus, les habitants sont informés individuellement suivant la côte de crue et le type d'aléa (inondation de la plaine c'est-à-dire les quartiers de L'île du château, de Saint-Maurille et le secteur du Val de Louet ou inondation par rupture de levée). La préfecture ordonne une évacuation préventive en cas de risque de rupture de levée ou de surverse (débordement de la crête de la levée). Les habitants seront aussitôt informés par une sirène d'alerte générale. Ce système d'alerte et d'information des populations (SAIP) est installé sur le toit de l'ancienne usine Daldoss, qui abrite aujourd'hui le collectif culturel S.A.A.S, près de la levée de Belle Poule. En cas d'évacuation, il est important de préparer à l'avance un sac avec les choses indispensables telles que les papiers d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte Vitale, copie du contrat d'assurance, etc.), le téléphone portable, quelques vêtements, de quoi manger et boire, se laver et se soigner. Si vous ne pouvez pas être accueilli par de la famille ou des amis, vous pouvez rejoindre le centre de regroupement et d'accueil prévu par la commune en cas d'inondation : le complexe sportif Athlétis situé 50, avenue de l'Europe. «*Gardez à portée de mains le Dicrim tout en espérant que nous n'aurons pas à l'utiliser*», conclut Robert Desoeuvre, adjoint à la transition écologique et aux travaux.



Le transport des matières dangereuses représente un autre risque majeur.



6

Risques majeurs

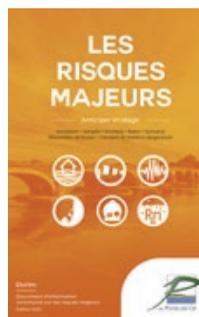


74%

De la superficie de la commune est en zone inondable

Le document d'information sur les risques majeurs (Dicrim)

est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site Internet de la mairie (www.lespontsdece.fr/la-ville/risques-majeurs/dicrim). Il est également distribué avec ce numéro du Cé l'info et à chaque nouvel habitant lors de la réception annuelle d'accueil. Informations sur les risques majeurs : www.georisques.gouv.fr et www.risques.gouv.fr. Pour suivre l'évolution des crues, Le site de vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr



ROBERT DESOEUVRE,
Adjoint à la transition écologique et aux travaux

inter
view



En cette période de confinement, on remarque l'importance des consignes sanitaires à respecter pour éviter la propagation de l'épidémie. Le Dicrim apporte à chaque administré la connaissance des règles et consignes à appliquer lors de l'alerte d'un risque majeur sur notre commune. Le danger le plus connu, pour nous, est le risque d'inondation. Les exercices réalisés avec les services de l'État ont mis en évidence les points à améliorer pour limiter l'impact du risque. Le constat a été fait sur l'importance de l'alerte. La création d'une réserve citoyenne pour nous aider dans le processus d'alerte est à imaginer. Nous aurons besoin de volontaires supplémentaires pour cette mission. Il s'agit par exemple de participer à l'information et à l'accompagnement du public aux côtés des services de la commune. Si vous êtes intéressé pour nous accompagner, faites-vous connaître au secrétariat des élus. »

08 / Les échos du Conseil

La délégation de service public d'accueil des jeunes enfants reconduite

Lors du conseil municipal du 17 novembre, la Ville a décidé de reconduire le principe d'une délégation de service public pour le multi-accueil Les lutins et la micro-crèche Les lutins de Lamounet où peuvent être accueillis 40 enfants de moins de 3 ans.



L'accueil dans les structures petite enfance est réservée aux enfants de moins de 3 ans.

De quoi parlons-nous?

La Ville dispose de deux structures d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans : le multi-accueil Les lutins avec 30 places et la micro-crèche Les lutins de Lamounet avec 10 places. L'accueil, ouvert du lundi au vendredi toute la journée, est régulier à temps plein ou temps partiel en fonction des besoins des familles. Depuis 2015, la commune a confié la gestion de ces deux structures à l'Union mutualiste Enfance Famille Handicap Soins.

Chacune d'elles est composée d'une équipe de professionnels de la petite enfance (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants et aides petite enfance). En 2019, le multi-accueil a accueilli 98 enfants soit 82 familles concernées et la micro-crèche a reçu 23 enfants, soit 22 familles concernées. Le taux d'occupation est respectivement de 95,23% et de 88,46%.

Comment fonctionne la délégation de service public?

L'exploitation de ce service public d'accueil des enfants de moins de 3 ans sera confiée, sous forme d'affermage, à un délégataire dont la rémunération sera assurée par les résultats d'exploitation.

Il sera en outre assujéti au versement d'une redevance à la Ville. L'exploitation se fera aux risques

et profits du délégataire, mais il devra produire les éléments permettant à la Ville de s'assurer de la qualité du service rendu et d'apprécier les conditions d'exécution du service public. L'ensemble des installations, propriété de la Ville, lui sera remis pour la durée du contrat de délégation de service public, soit 6 années. Il sera chargé de les gérer et d'assurer leur maintenance.

Quel est le calendrier ?

Le contrat de délégation de service public actuel va prendre fin en juillet 2021. Lors du conseil municipal du 17 novembre, la Ville a approuvé le principe de reconduction de la délégation de service public d'accueil des enfants de moins de 3 ans. Un avis d'appel public à la concurrence devrait être lancé prochainement et accessible jusqu'en janvier. Dans une seconde phase, qui devrait intervenir mi-février, au moins deux candidats vont être retenus. Le choix des entreprises admises à remettre une offre est assuré par la Commission des délégations de service public.

A l'issue de la remise des offres, cette commission émet un avis et le maire invite une ou plusieurs entreprises admises à remettre une offre à négocier. A l'issue des négociations, le maire soumettra à l'approbation du conseil municipal le choix du lauréat et le contrat de délégation de service public finalisé.



40

Enfants de
moins de 3 ans
accueillis

Conseil municipal / 09

du 17 novembre 2020

Subvention à l'association Les 150

Du fait de son engagement en matière de transition écologique via son plan climat citoyen Les Avan'Cé Climatiques, la Ville a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 1 325,20 € (0,10 € par Ponts-de-Céais.se) à l'association «Les 150» qui regroupe les 150 membres de la Convention citoyenne pour le climat. L'association s'est fixée comme objectifs de suivre les avancées des différentes propositions remises au gouvernement, de présenter aux acteurs politiques, économiques, aux citoyennes et aux citoyens, les travaux de la Convention et de faire partager leur expérience démocratique, leurs prises de conscience de l'urgence climatique et leurs propositions afin qu'elles soient comprises et partagées. Les membres de l'association, tous bénévoles, disposent de moyens très limités pour répondre aux sollicitations qu'ils reçoivent, et suivre la mise en œuvre des propositions au-delà de la remise du rapport.

Subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Depuis 2015, la subvention versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est inchangée à hauteur de 379 000 €. En 2020, la période de confinement n'a pas permis au service assurant la distribution de l'aide alimentaire d'exercer ses missions. Afin de maintenir une continuité de service durant cette période, les colis alimentaires ont été remplacés par des chèques services. De ce fait, le CCAS a vu augmenter de 25 000 € son poste « aides facultatives ». Afin de ne pas dégrader la trésorerie du CCAS, la Ville décide d'abonder du même montant la subvention versée au CCAS.

Convention avec le Fonds Local d'Accompagnement Accessibilité Enfant en situation de Handicap (FLAAEH)

En 2016, la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire (CAF) a créé un nouveau dispositif de financement prélevé sur ses fonds locaux visant à apporter des moyens supplémentaires aux gestionnaires d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) extrascolaires accueillant des enfants de 3-17 ans en situation de handicap et bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH). Le gestionnaire s'engage ainsi à consacrer des moyens supplémentaires à l'accueil et à l'accompagnement spécifique de ces enfants et de leurs familles (implication de l'équipe éducative, adaptation du projet pédagogique, formation des encadrants...). Il s'engage également à accueillir chaque enfant concerné un minimum de 5 jours ou 40 heures dans l'année civile.

Accueil d'un nouveau conseiller municipal

En remplacement de Mme Françoise Guillet, démissionnaire, Mr Jacques Minetto est installé comme conseiller municipal.

Avenant de prolongation à la convention du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), adopté en septembre 2017, pour une durée de 3 ans avec La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Direction Académique des services de l'éducation Nationale, fixe les grandes orientations du projet éducatif de la Ville. Arrivé à échéance le 17 octobre dernier, ce projet incluait, dès son origine, le passage à la semaine de 4 jours et demi. Or, les élus ont décidé de soumettre la question du maintien ou non de la semaine scolaire à 4 jours et demi au vote des électeurs Ponts-de-Céais, à l'occasion d'une consultation citoyenne prévue initialement le 8 novembre 2020. Compte tenu du report de cette dernière en raison de la crise sanitaire, des récentes recommandations gouvernementales et de son influence certaine sur le contenu du projet éducatif, les élus ont adopté le report d'un an de la validité du PEDT.

Prochain café citoyens (sous réserve des conditions sanitaires) :

Samedi 5 décembre / quartier de La Guillebotte de 10 h 30 à 12 h, Parking Intermarché.
Samedi 9 janvier / quartier La Monnaie / La Brosse / de 10 h 30 à 12 h, parking de l'école Jacques-Prevert.

10 / Vie Municipale

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE



Début 2021, il ne faudra plus parler de RAM (Relais Assistants Maternels) mais de Relais Petite Enfance, une nouvelle organisation qui devrait simplifier le parcours des familles !

Le Relais Petite Enfance sera un guichet unique qui sera la porte d'entrée dédiée aux parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil. Le relais sera un lieu d'informations, de conseils et de pré-inscription. Il sera à l'écoute des familles pour analyser le besoin d'accueil afin de cibler avec elles les modes de garde les plus adaptés à chaque situation : assistant maternel agréé, maison d'assistant maternel, garde à domicile, multi-accueil ou micro-crèches municipales ou privées, accueil régulier ou occasionnel...

Le Relais permettra également une pré-inscription unique dans les accueils collectifs : le multi-accueil «les lutins» et la micro-crèche «les lutins de Lamouret», pour les demandes d'accueil régulier et d'accueil occasionnel. Pour les demandes en urgence, il faudra s'adresser directement aux structures.

Enfin, avec le Relais, il sera possible de connaître la liste d'assistants maternels agréés avec leurs disponibilités et d'avoir une information générale sur la législation applicable aux assistants maternels et parents employeurs.

☎ Contact : 02 41 79 72 75.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE DANS LES RUES

L'ancienne balayeuse a fait son temps. Après 12 années de bons et loyaux services, elle n'était plus adaptée aux exigences actuelles. Mi-novembre, les services municipaux ont fait l'acquisition d'une nouvelle machine plus efficace, moins consommatrice d'énergie et de main d'œuvre. Un investissement de 160 000 € qui servira à nettoyer les 76 km de voirie municipale.



Élu et service à la réception de la nouvelle balayeuse.

PROTOCOLE RENFORCÉ ET MASQUE OBLIGATOIRE SUR LES MARCHÉS

Pour assurer la sécurité de tous, la Ville a renforcé le protocole de sécurité sanitaire sur les deux marchés de la Ville. Désormais, les entrées sont filtrées et un sens de déambulation a été instauré. Bien sûr, comme sur tout le territoire municipal, le masque reste obligatoire pour tous le vendredi place Leclerc et le dimanche place Claude-Gendron. Les contrevenants s'exposent à une verbalisation de 135 €.



DRIVE À LA MÉDIATHÈQUE



Un accueil sécurisé pour venir chercher vos réservations.

Dans le contexte de crise du COVID 19, la médiathèque est fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Les bibliothécaires ont donc réactivé un service de "drive" pour des retraits sur place, uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 13h à 18h. Pour emprunter des documents, il faut rechercher dans le catalogue en ligne les documents disponibles que vous souhaitez emprunter. Il faut ensuite les réserver en remplissant le formulaire en ligne ou en envoyant un courriel intitulé «Commande de documents» à l'adresse: mediatheque@ville-lespontsdece.fr Vous indiquerez pour chaque document son titre, le nom de l'auteur et la cote. Précisez votre nom, notre numéro de carte de lecteur (900...) et votre numéro de téléphone.

Si vous n'avez pas accès au catalogue ou besoin d'aide, une permanence téléphonique est assurée au 02 41 79 76 00 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Et si vous ne savez pas quoi réserver, vous pouvez profiter d'un sac surprise que la médiathèque préparera pour vous. Pour le réserver, remplissez également le formulaire. Vous pouvez emprunter 25 documents maximum pour 6 semaines.

ZOOM SUR

SERVICE DE PORTAGE
DE REPAS : UNE SOLUTION
PENDANT LE CONFINEMENT !

Le service de portage de repas à domicile organisé par le Centre communal d'action sociale de la Ville offre la possibilité aux Ponts-de-Céais.ses âgées de plus de 60 ans, ou en situation de handicap ou atteintes de handicaps temporaires et qui se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer leurs achats ou de préparer leurs repas, de se faire livrer des repas à domicile.

Les repas sont livrés 4 jours dans la semaine et il est possible de prendre les repas du midi et/ou du soir pour tous les jours. Le prix du repas du midi est de 8,55 € et celui du soir de 7,45 €.



Une livraison de repas possible 4 jours sur 7.

➔ Renseignements au Trait d'Union : 02 41 79 75 72.

CONSULTATION CITOYENNE REPORTÉE

En raison du confinement imposé par le rebond de la pandémie, la consultation citoyenne sur les rythmes scolaires n'a pas pu se tenir le 8 novembre dernier. Cette consultation n'est pas annulée mais seulement reportée à une date ultérieure, dès que les conditions sanitaires le permettront.

POUR FAIRE SON CERTIFICAT
D'IMMATRICULATION

Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé «carte-grise», se font uniquement en ligne. Il est possible de les faire via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou auprès de garagistes agréés par la préfecture.

Naissances



SEPTEMBRE

25 Lyvio BERNARD

OCTOBRE

03 Lubna AHMED ALAMEDDINE

08 Maryvonne MONA MAMILONNE

09 Camille ARNOU DUCIEL

11 Noham COVOS

Mariages



OCTOBRE

03 Florence MÉME

Florian ERRARD

03 Catherine FOURRIER

Frédéric GIRARD

10 Ilona GOFMAN

Aleksei SUKHORUKOV

10 Gwendoline ROBIN

Maxime RAIMBAULT

17 Jackie HOAREAU

Jérôme BOSSUET

24 Alexandre CORRE

Lucas LEPELIER

24 Eloïse LE PETIT

Richard GÉNIPA

Décès



OCTOBRE

02 Monique VAILLANT
née CLÉMENCEAU

03 Gérard POMMIER

13 Monique GUÉRY
née SUPLOT

15 Denise LAMBERT
née BOUZILLÉ

22 Patrick MOQUART

23 Yvonne RATELET
née FLEURY

26 Rolande BAUDRIER
née FILLON

29 Madeleine BELLEC
née CHEVALIER

31 Jean-Jacques MÉTAYER

12 / Enfance et Jeunesse

Des animations jeunesse en décembre sauf si...

Le mois de décembre est généralement riche en offres d'animations jeunesse.



Les programmes de la médiathèque et des accueils de loisirs pendant la période des congés scolaires proposent généralement de nombreuses possibilités.

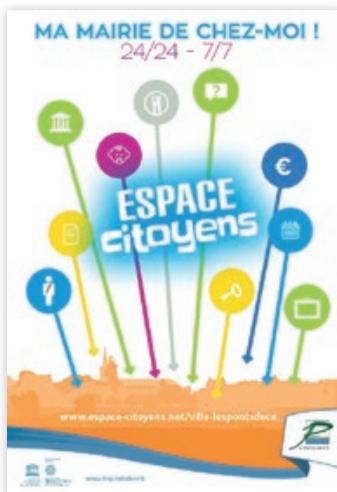
Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, le confinement est en place jusqu'au 1^{er} décembre 2020 et nous ne savons pas encore si certaines de ces animations pourront être maintenues. Suivez notre actualité sur le site de la Ville ou sur nos pages Facebook, on a hâte de vous retrouver !

**Pour suivre
l'actualité
jeunesse de
la ville des
Ponts-de-Cé**

www.lespontsdece.fr

 [mediatheque.lespontsdece](https://www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece)
 [secteurjeunessepij.pontsdece](https://www.facebook.com/secteurjeunessepij.pontsdece)
 [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)

L'espace citoyens c'est 7j/7, 24h/24



Un bon moyen pour rester en contact avec les services municipaux liés à la jeunesse ou à l'école, c'est l'espace citoyens qui vous permet de régler à distance, de chez vous, de nombreuses formalités administratives, de consulter les agendas des activités prévues dans le cadre des accueils de loisirs, de régler certaines factures en ligne.

Le tout sans masque... et avec les règles de distanciation sociale. L'espace citoyens est à la Une du site Internet de la Ville. Pensez-y !

Le PIJ et le Relais emploi toujours mobilisés



Le Point Information Jeunesse des Ponts-de-Cé reste à l'écoute par téléphone ou messagerie. Il est possible également d'avoir un rendez-vous pour une rencontre. Il suffit alors d'appeler au 02 41 79 75 72 pour prendre rendez-vous et de venir au Trait d'Union, rue Abel Boutin-Desvignes avec son masque.

Contact : relais.emploi@ville-lespontsdece.fr

UN NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA PLAINE DE SORGES

La ville va planter une centaine d'arbres sur la plaine de Sorges dans le cadre de l'opération «Une naissance, un arbre» et de son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité.

Après la coupe d'une quinzaine de peupliers rendue nécessaire au regard de leur état sanitaire*, la plaine de Sorges va changer progressivement de physionomie. «Avec la Région, nous avons voulu mettre en avant l'opération : Une naissance, un arbre » rappelle Robert Desoeuvre, adjoint en charge de la transition écologique et des travaux. Cette action consiste à planter un arbre pour chaque naissance enregistrée.

En 2019, 130 enfants ont été enregistrés à l'état-civil de la mairie des Ponts-de-Cé. La commune a choisi cette année la plaine de Sorges pour planter 130 arbres d'une dizaine d'essences différentes présentes dans la région. On peut citer le chêne rouge, le merisier, l'érable champêtre, le charme, le tilleul à petites ou grandes feuilles, le sorbier, le noyer ou encore le noisetier. Ce nouvel aménagement paysager sera accompagné par d'autres actions.

Ainsi, on trouvera également un verger partagé avec des variétés anciennes de poires et de pommes et l'agrandissement de l'espace dédié à l'éco-pâturage. Ce projet a été présenté en octobre aux habitants du quartier lors d'une réunion publique.

*Conformément à la charte de l'arbre, les peupliers abattus seront compensés dans un autre quartier de la Ville



La coulée verte au centre du quartier va bientôt être aménagée.

La touche finale dans le nouveau quartier des Grandes Maisons

Avec la prochaine construction de la résidence Novela à l'entrée du quartier (coté rue David d'Angers), ce sera la fin des constructions dans ce nouveau quartier débuté en 2013.

Afin de parfaire l'environnement du quartier, les aménagements définitifs de voirie et paysagers vont maintenant être finalisés. Au mois de novembre, ALTER Cités en lien avec la commune des Ponts-de-Cé va réaliser la coulée verte centrale, réaménager certains parterres où les plantations ne sont plus existantes et créer une allée piétonne prolongeant le bassin de rétention donnant sur l'allée Marc-Leclerc. Dans un second temps, lorsque les conditions sanitaires le permettront, la ville et l'aménageur souhaitent entamer une réflexion avec les habitants du quartier sur l'aménagement de certains espaces publics dont la destination reste à définir sous la forme d'ateliers d'échanges. La création d'une placette au sein de la coulée verte pourrait être aménagée en fonction du souhait des habitants. De même les espaces verts devant les habitations de l'avenue Colette, dans un premier temps engazonnés, pourraient également être soumis à discussion lors de l'atelier de concertation pour évoquer leur future vocation qui peut se décliner de plusieurs façons en fonction du souhait de chacun. Compte tenu du contexte sanitaire, ces ateliers participatifs pourraient avoir lieu au printemps 2021. Les habitants du quartier seront informés des modalités pratiques de ces échanges.

DÉCHARGE
SAUVAGE

Amende
jusqu'à **1500€**

libre à vous de préférer
les poubelles
les plus
chères...

(sinon vous avez
les **déchetteries
de proximité,**
c'est gratuit !)



Crédit : Agence 3A - Tél. 04 43 03 04 - 1 avenue de la République 34000 Montpellier



les Ponts-de-Cé



Les Ponts-de-Cé,
partie de



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et le sport

Unité de Liaison entre
Bâtisseurs Locaux et Citoyens
inscrit sur la Liste de
promotion mondiale en 2007

www.lespontsdece.fr

COURS DE MUSIQUE



Musique au Quotidien propose des cours de musique de septembre à juin. Cours de guitare pour enfants, adolescents et adultes avec une méthode souple et adaptée au niveau de l'élève. Musique au Quotidien propose également des ateliers musicaux et des cours pour l'éveil musical à partir de deux ans. Cours de guitare possible à partir de sept ans. Possibilité de cours en visio.

➔ Contact : 06 15 83 92 06 - www.musiqueauquotidien.blogspot.fr

UN SITE INTERNET MUNICIPAL ACCESSIBLE AUX ASSOCIATIONS



Au moment où nous écrivons ces lignes, toutes les installations municipales sont fermées en raison du confinement imposé par la propagation de la pandémie du COVID 19. De même, la maison des associations est fermée au public et aux associations même si elle reste joignable au téléphone (02 41 79 70 67) et par courriel (maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr). Seuls les scolaires, collégiens, lycéens et étudiants peuvent, dans le cadre de leur cours, accéder aux installations sportives. Cette situation entrave durablement le fonctionnement de la vie associative. Aussi dès que la situation le permettra la mairie mettra tout en œuvre pour soutenir les associations dans le redémarrage de leurs activités.

Pour rappel, le site Internet municipal est accessible aux associations pour mettre à jour leurs informations.

LA BELLE DE CÉ

C'est le nom donné à la bière de récolte fait par les jardiniers du petit Pouillé en collaboration avec le producteur « La Belle de Maine ».



Une houblonnière composée de quatre variétés de houblon a été plantée au jardin du petit Pouillé avec une production qui commence à porter ses fruits.

Le houblon est un ingrédient qui apporte arôme et amertume à la bière en complément de l'orge malté qui rentre dans le processus de fabrication de la bière. Tout cela nous a produit une cuvée d'exception que les adhérents vont pouvoir déguster avec modération.

C'est grâce à un nouveau mode d'organisation plus collégial, avec des commissions dynamiques, qui proposent et portent des projets techniques de maraîchage, verger, animation, bricolage, permaculture, apiculture, aviculture, aromatiques et houblon que la bière du jardin a vu le jour.

Toutes ces commissions sont en interaction et liées par le jardin dans sa globalité. Le jardin évolue vers un dynamisme collectif où chaque adhérent a son rôle à jouer.

➔ Contact : <https://m.facebook.com/Dubruitdanslesradis>

16 / Portrait Ponts-de-Céais

Jean Battu, Au service de la convivialité

Jean Battu est investi depuis plusieurs années dans trois associations : Les Rives de l'Authion, l'Amicale italienne de l'Anjou et le CLIC. Son engagement lui a valu de recevoir une médaille de la Ville à l'occasion du forum de la vie associative.



Originaire de Chemillé, Jean Battu, alors salarié chez Bosch, est arrivé en 1990 dans le quartier de La Guillebotte, «un très beau quartier situé près de l'Authion».

Neuf ans plus tard, avec des voisins, il participe à la création de l'association « Les Rives de l'Authion » dont l'objectif est de créer du lien entre les habitants de La Guillebotte, des Roncières et des Maisons rouges. Pour ce faire, une multitude d'activités est proposée : un vide-grenier début septembre au parc de La Guillebotte, un événement spécial à l'occasion de la Fête de la musique, un dîner-spectacle et une sortie conviviale. Président pendant 5 ans, Jean Battu est aujourd'hui en charge du site qu'il a créé et de la sonorisation des concerts organisés par le groupe de musique de l'association composé de 6 bénévoles. «*Chaque année, nous sommes fiers de participer au Téléthon. Nous proposons à la vente des lots de viennoiseries que nous distribuons au domicile des habitants, ce qui nous a permis de récolter près de 24 000 € en 17 ans soit 1 400 € par an*», se réjouit Jean Battu. Du fait du confinement, cette action ne pourra malheureusement pas avoir lieu en décembre prochain. En mars dernier, les bénévoles de l'association se sont «*creusés les méninges*» pour garder le lien avec les habitants du quartier. Le 1^{er} avril, ils ont par exemple été invités à confectionner des poissons d'avril en tissu, carton, papier ou autre matière et à les exposer sur leur balcon ou dans leur jardin. L'association,

déjà fortement investie auprès des résidents, a organisé pendant le confinement un concert devant la résidence autonomie «Les Champs Fleuris», située dans le quartier.

Jean Battu s'est aussi engagé au sein de l'Amicale Italienne de l'Anjou dès sa création en 1999. Si son nom ne le laisse pas deviner - l'accent sur le u ayant disparu sur les registres d'état civil -, ses racines paternelles sont bien en Italie. «*J'ai découvert à 40 ans que mon grand-père était originaire d'un village près de Turin*», raconte-t-il, ému. S'enclenche alors une quête généalogique qui le mènera sur le lieu de naissance de son aïeul et jusqu'en Argentine où une de ses cousines vit encore aujourd'hui. L'Amicale italienne de l'Anjou offre elle aussi des activités variées : cuisine, chorale, cours d'italien, ciné-pizza, conférences, sorties et bien sûr voyages en Italie. Comme pour l'association Les Rives de l'Authion, Jean Battu s'occupe de la gestion du site Internet qu'il a créé et jusqu'à l'année dernière de la sonorisation des concerts de la chorale. C'est aussi une histoire d'amitié qui l'a poussé à s'investir dans une troisième association. «*J'ai été sollicité par la présidente du Clic, association qui aide les personnes âgées, pour être administrateur et apporter mes connaissances en informatique*», relate-t-il. Amitié, entraide et convivialité, telles sont les valeurs incarnées par Jean Battu et qu'il a transmises à ses deux filles.

Pour l'ensemble de son investissement associatif, Jean Battu a reçu en septembre dernier la médaille de la Ville.

Chaque année,
nous sommes
fiers de
participer au
Téléthon

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Avos cotés

Depuis le 30 octobre, nous sommes donc à nouveau confinés en raison du rebond de la pandémie du COVID-19. Certes les conditions de confinement sont différentes du printemps dernier et nous disposons sans doute d'une plus grande liberté d'action. Cependant le virus est très actif, sans doute plus qu'au printemps, et cette situation de confinement fait suite à des restrictions qui s'amplifiaient au fil des semaines depuis la reprise début septembre (port du masque, couvre feu...).

En ces temps de crise, le service public prend toute son importance. Si nous avons été obligés de fermer les services municipaux en mars dernier, ce n'est pas le cas actuellement. L'accueil de l'Hôtel de Ville, celui du CCAS et de tous ses services restent ouverts au public. D'autres services municipaux ont dû s'adapter aux circonstances comme la médiathèque, ou fermer leurs portes en raison des contraintes imposées par le gouvernement comme pour toutes les actions culturelles et associatives.

Contrairement au 1^{er} confinement, plusieurs agents des services municipaux ont été et sont encore directement touchés par la maladie, ce qui complique l'organisation des services publics. Pour autant, nous continuons, dans le respect des normes sanitaires en vigueur, à maintenir coûte que coûte ce lien essentiel avec la population. Et notamment auprès de ceux qui souffrent le plus de cette situation, les personnes isolées, âgées ou en grande précarité sociale et financière.

C'est la raison pour laquelle, élus, bénévoles et services municipaux se sont attelés ces derniers jours à passer plus d'un millier d'appels auprès des Ponts-de-Céais. ses recensés es. A la fois pour leur dire que les services du CCAS étaient ouverts et se tenaient à leur disposition si besoin, qu'ils assuraient une permanence téléphonique 5 jours sur 7, et qu'ils pouvaient assurer un service d'approvisionnement de denrées de première nécessité.

A côté de cela, le service de portage des repas est toujours opérationnel comme celui des aides à domicile et de l'aide alimentaire. La pandémie entraîne des conséquences parfois douloureuses pour certains. Nous constatons que les demandes d'aides sont plus nombreuses au CCAS. C'est pourquoi, lors du conseil municipal du 17 novembre, nous avons voté une rallonge budgétaire de 25 000 € pour faire face à l'augmentation des sollicitations. Et à l'occasion du prochain budget 2021, nous serons amenés à revaloriser l'aide que la Ville apporte aux services sociaux.

Nous avons également voulu que le relais pour l'emploi, service situé également au Trait d'Union, reste accessible pendant cette période qui au-delà de l'aspect sanitaire a des résonances économiques importantes en terme d'emplois et notamment auprès des plus jeunes.

Lors de la campagne des élections municipales, nous avons pris l'engagement de maintenir la qualité du service public local. Bien que les conditions soient difficiles pour tous, nous tenons cet engagement et nous vous assurons être à vos cotés pour vous aider à passer cette période que nous espérons tous la plus courte possible.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Les élus de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

Travailleurs, ne tombons pas dans la division

L'assassinat de Samuel Paty par un fanatique religieux nous a tous horrifiés. Mais surfant sur l'émotion soulevée, des politiciens de tous bords (Macron et ses ministres, le RN, Mélenchon...) ont rivalisé de propos racistes et anti-immigrés, propos qui sont un poison pour toute la société et pour la classe ouvrière en particulier.

Le nationalisme identitaire et l'intégrisme sont deux frères jumeaux, deux variantes d'extrême droite, deux courants qui portent des projets dictatoriaux et sont prêts à les imposer par le sang et la terreur. S'ils s'affrontent, ils s'alimentent aussi mutuellement au travers de l'engrenage de la haine et de la vengeance. On ne peut pas combattre l'un sans combattre l'autre.

Leurs idéologies sont nocives car elles visent à diviser les travailleurs entre eux, alors que notre seule force, en tant qu'exploités, est justement dans notre union. Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs, le monde du travail est fait de femmes et d'hommes de toute origine, couleur ou croyance. Nous nous côtoyons dans nos quartiers, nous nous mélangeons dans les mêmes transports bondés. Nous partageons les mêmes fins de mois difficiles, la même peur du chômage.

Notre condition de travailleurs nous unit pour le meilleur et pour le pire dans une seule et même classe sociale qui doit défendre ses intérêts contre le grand patronat. Dans cette période de crise où les licenciements pleuvent, défendre nos emplois, nos salaires et nos retraites est une nécessité commune. Il faut le faire unis contre ceux qui veulent nous diviser ou faire diversion.

Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences des élus (à compter du 1^{er} septembre)

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Avec RDV pendant le confinement.

Tous les 15 jours sans RDV.

➔ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

➔ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville

 www.lespontsdece.fr

 www.facebook.com/villelespontsdece

 [@villelespontsdece](https://twitter.com/villelespontsdece)

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

Ces dates d'agenda sont données hors contexte confinement. L'évolution de l'environnement sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

DÉCEMBRE

Vendredi 4

I 20h / ados et adultes
Soirée ciné-club : le western
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



Noël de Rive d'Arts – Marché de créateurs
Rive d'Arts



Exposition Angers BD – Planches originales de Boris Beuzelin
Rive d'Arts

Samedi 5

I 10h30 à 12h
Café citoyens – Quartier La Guillebotte
Entrée Intermarché

Samedi 5

I 10h30 / Parents-enfants dès 5 ans
Atelier pop-up
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Vendredi

**11
DÉC.**



I 20h30
Spectacle théâtre – Wanted
Bruital Compagnie
Théâtre des Dames

Samedi 12

I 10h à 11h30
Ateliers danses folk en famille
Centre culturel Vincent-Malandrin

Samedi 12

I 14h / Pour les 10 -15 ans
Atelier d'écriture avec Roxane Dambre
Le héros et ses super-pouvoirs
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Mardi 15

I 19h
Conseil municipal
Salle Emstal

Samedi 19**I 10H30 / Dès 4 ans**Happy appli
Spécial Noël
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Mercredi 30****I 10h30 dès 3 ans et 15h dès 6 ans**Happy appli
Atelier film en stop motion
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**JANVIER**Exposition d'Antoine Birot
Sculptures et installations
Rive d'Arts**Samedi 9****I 10h à 11h30**Ateliers danses folk en famille
Centre culturel Vincent-Malandrin**Samedi 9****I 11h / Tout public**Café connecté – les applis
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**I 20h30**Spectacle théâtre
Les secrets d'un gainage efficace
Les Filles de Simone
Théâtre des Dames**Samedi 16****I 14h30 / ados et adultes**Cause toujours
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**I 20h / Tout public**Concert lecture de Jean-Louis Bergère
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Samedi 23****I 10h30 / dès 5 ans**La malle aux histoires numérique
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Samedi 30****I Adultes**Une journée au Festival 1^{er} Plans d'Angers
Avec la Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Cé l'info**Novembre 2020
n°94**La remise des éléments
pour le numéro 95
de Cé l'info est fixée
au 20 décembre à
celinfo@ville-lespontsdece.fr****Mes Contacts**

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

SOYONS SOLIDAIRES CONSOMMONS LOCAL

Nos commerçants
ont besoin de nous

Privilégions les commerces locaux
et les marchés hebdomadaires
pour nos achats

